

Association LIGUE RHONE ALPES DE GO  
ADAJE  
7B RUE ARISTIDE BERGES  
38000 GRENOBLE

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2016

Le 10 avril 2016 à 9h, les membres de l'association Ligue Rhône Alpes de GO, se sont réunis en Assemblée Générale.

Sont Présents :

MME. DOMINIQUE CORNUEJOLS domiciliée à Grenoble  
M. OLIVARES FLORES JOSE, trésorier de l'association domicilié à Grenoble  
M. GARLATTI GERALD, président de l'association, domicilié à Chambéry représentant le Club de Go de Chambéry (73-Savoie), le Club de Go d'Annecy (74 Haute Savoie), le Club de Go d'Allinges (74 Haute Savoie), le Club de Go d'Aubenas (07-Ardèche)  
M. LEFEBVRE LOIC, domicilié à Grenoble, représentant le club de Go de Grenoble.

L'assemblée générale désigne M. Gérard GARLATTI en qualité de secrétaire et président de séance.

Lors de cette Assemblée Générale, le nombre de totalisé des membres présents et représentés est de 10 pour 15. Les statuts de l'association demande un quorum de 2/3 des voix. L'assemblée est donc valable et peut délibérer.

Suite à l'ordre du jour, l'élection du conseil d'administration est proposé.

Se sont déclaré postulant pour un des 6 sièges du Conseil d'Administration de la présente association :

MME. CORNUEJOLS Dominique domiciliée à Grenoble  
M. BLET, domicilié à la Tour du Pin  
M. IMAMURA CORNUEJOLS Toru, domicilié à Grenoble  
M. GARLATTI Gérard, domicilié à Chambéry  
M. OLIVARES FLORES José, domicilié à Grenoble  
M. LEFEBVRE Loic, domicilié à Grenoble

Les élections aux sièges s'effectuent postulant par postulant.

L'ensemble des postulants sont élus à l'unanimité des voix des présents et représentés soit 10.

Le Bureau est ensuite constitué parmi les membres du Conseil d'Administration

Postulant :

M. GARLATTI Gérard au poste de Président et Secrétaire  
M. OLIVARES FLORES José au poste de Trésorier.

Les postulants sont régulièrement élus à l'unanimité.

Le budget prévisionnel présenté pour l'année 2017 propose l'augmentation de la part ligue de la licence de la manière suivante, plus 2€ sur la part adultes et loisirs soit 12€, plus 3€ sur la part -16 à -12ans soit 5€. La part ligue ne change pas pour les jeunes de -12ans (0€), les -18ans à -16 ans (5€) et les bénéficiaires du tarif réduit (5€).

Le budget prévisionnel est ainsi approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Levée de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12h, le 10 avril 2016.

Gérard GARLATTI  
Président et Secrétaire  
Ligue Rhône Alpes de Go



José OLIVARES FLORES  
Trésorier  
Ligue Rhône Alpes de Go

